

Accueils collectifs de mineurs d'Outreau

Mairie d'Outreau - Rue du Biez, 62230 OUTREAU

03.66.53.00.14



INSCRIPTIONS ACM

Les accueils sans hébergement fonctionneront du 6 juillet au 14 Août 2020 dans le respect du protocole de reprise d'activités. Les places seront donc limitées.

Structures d'accueil du 6 au 24 Juillet

Pour les enfants nés en 2014/2015/2016

Louise-Michel : 16 places ; St-Exupéry : 40 places ; Edouard-Vaillant maternelle : 16 places

Pour les enfants nés entre 2009 et 2014 (obligation d'avoir 6 ans)

Les Tilleuls : 27 places ; Jean-Jaurès : 54 places ; Edouard-Vaillant élémentaire : 18 places

Pour les enfants nés entre 2005 et 2010 (obligation d'avoir 10 ans)

Paul-Bert : 45 places

Structures d'accueil du 27 Juillet au 14 Août

Pour les enfants nés en 2014/2015/2016

Louise-Michel : 16 places ; St-Exupéry : 40 places

Pour les enfants nés entre 2005 et 2014 (obligation d'avoir 6 ans)

Les Tilleuls : 36 places ; Jean-Jaurès : 54 places

En raison du protocole actuel, les activités et sorties ne pourront pas s'organiser comme à leur habitude.

A noter : pas de séjours cette année.

MODALITES

Afin de respecter les gestes barrières, le service A-C-M **enregistrera par mail du lundi 8 (dès 8h00) au 12 juin les demandes d'inscriptions pour les Outrelois** (sous réserve de places disponibles).

Possibilité d'inscriptions pour les enfants extérieurs à la commune uniquement le 12 Juin en fonction des places restantes.

Vous devrez télécharger, le document sur le site de la ville de façon à le remplir et le renvoyer par mail à sparis-acm@ville-outreau.fr.

Sur le dossier, vous devez **demandeur un rendez-vous (entre le 15 et 19 juin aux horaires d'ouverture de la mairie) afin de vous rendre en mairie pour clôturer le dossier et procéder au règlement.** Une réponse vous sera adressée par mail afin de vous confirmer l'inscription et le rendez-vous souhaité.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service des A-C-M au : 03.66.53.00.14.